



Education & Devenir

Groupes de liaison, de réflexion et de propositions

6 novembre 2022

Edito

Et si on changeait de méthode ?

Réforme du Lycée en 2010, puis en 2018. Réforme du Collège en 2015, puis annonce d'une nouvelle réforme en 2022 (car le Collège est « l'homme malade » du système). Réforme de la voie professionnelle en 2009, puis en 2018, puis nouvelle réforme annoncée en 2022, alors que l'actuelle réforme n'est même pas encore complètement déployée.

Sans parler des perpétuels ajustements qui font qu'on peut aussi très vite vider de sa substance une réforme toute récente. Exemple, dès 2017, la réforme du Collège de 2015 est amputée d'une bonne partie de sa raison d'être...

Et en attendant, le système scolaire français continue à être l'un des plus inégalitaires de l'OCDE, et ces inégalités se creusent de plus en plus.

Si on porte un regard objectif, presque scientifique, sur cette méthode institutionnellement réformiste, on doit se dire que l'efficacité n'est point au rendez-vous. En réalité, à l'exception des impacts structurels, qui ont souvent des conséquences strictement budgétaires, les pratiques n'évoluent que trop peu sur le terrain. Les personnels enseignants n'ont pas le temps d'appréhender les modifications induites par les réformes, et ne peuvent donc appliquer de nouvelles approches pédagogiques, par faute de plans de formation ambitieux et à la hauteur des enjeux. (ou remplacer par *à cause d'une absence totale de plans...*)

Et au Ministère, au bout de 3 ou 4 ans, on s'impatiente, on ne constate pas de changements significatifs, et on lance très vite la nouvelle réforme qui va sans aucun doute vraiment et enfin changer les choses.

En attendant, on n'évalue rien, et on ne porte jamais aucun regard critique sur les mises en œuvre. Une réforme ne se décrète pas, elle se construit. Au fil de l'eau et en fonction des besoins qui varient beaucoup d'un établissement à un autre.

Et si on changeait une fois pour toute de méthode ? Pourquoi ne pas profiter du protocole (très chronophage) de l'évaluation des établissements pour revenir à l'esprit d'une contractualisation efficace, qui permette de revenir à ce que chacun clame sans cesse, c'est-à-dire à l'autonomie de l'établissement ? En la couplant avec un plan de formation adapté et ambitieux ?

Plus besoin de réforme structurelle, qui bouleverse tout au bout de 6 ou 7 ans. Le cadrage national doit être garanti à travers les programmes, les objectifs que la Nation assigne à ses écoles, mais pour le reste, les acteurs du terrain savent faire, à condition d'être accompagnés et appuyés. C'est une méthode exigeante, mais tellement moins coûteuse, et tellement moins traumatisante.

Monsieur le ministre, vous qui avez pris l'engagement d'être à l'écoute des acteurs, qu'en pensez-vous ?